



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES FORÊTS

DIX-NEUVIÈME SESSION

Rome (Italie), 16-20 mars 2009

LA SITUATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES MONDIALES

1. La diversité génétique représente la base même de l'évolution des essences forestières et de leur adaptation au changement. La conservation des ressources génétiques forestières est donc vitale, car ces essences sont une ressource unique et irremplaçable pour l'avenir. Leur importance est reconnue par la FAO depuis de nombreuses décennies. Déjà en 1967, la Conférence avait reconnu qu'il y avait une érosion croissante de la diversité génétique forestière, et elle avait demandé l'établissement du Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières, pour aider à planifier et coordonner les efforts de la FAO en vue de gérer les ressources génétiques des essences forestières.
2. Les activités de la FAO consacrées aux ressources génétiques forestières font partie intégrante du Programme de l'Organisation sur les forêts et contribuent à d'autres composantes de ce programme, telles que la gestion durable des forêts, la sélection des essences et le développement des plantations, et la gestion des zones protégées. Depuis plusieurs décennies, le Groupe d'experts des ressources génétiques forestières oriente les travaux pertinents de la FAO, rendant compte des progrès réalisés au Comité des forêts.
3. La gestion des ressources génétiques forestières ne peut être efficace que si elle est traitée comme partie intégrante d'un processus global de gestion durable des forêts. Il importe d'intégrer les préoccupations en matière de conservation à des programmes nationaux et locaux de développement plus larges, tels que programmes forestiers nationaux, plans de développement rural et stratégies de lutte contre la pauvreté, qui favorisent la coopération entre secteurs.
4. Le manque d'informations limite toutefois l'aptitude des pays et de la communauté internationale à intégrer la gestion des ressources génétiques forestières à des politiques transversales d'ensemble. Il est reconnu que des données générales fiables sur l'état et les tendances des forêts sont d'une grande importance pour une gestion efficace des ressources

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

génétiques forestières. Toutefois, les informations sur les forêts portent en grande partie sur les ressources forestières en général plutôt que sur la diversité et la variation des forêts. Les informations précises sur l'état et les tendances des ressources génétiques forestières font aujourd'hui cruellement défaut, malgré certains progrès constatés ces dix dernières années aux niveaux national et sous-régional.

5. À sa onzième session, en juin 2007, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a reconnu qu'il fallait de toute urgence préserver et utiliser de façon durable les ressources génétiques forestières. Elle a demandé à ce qu'un rapport sur la *Situation des ressources génétiques forestières mondiales* soit préparé et lui soit remis en 2013. La Commission a recommandé que le Comité des forêts et les Commissions régionales des forêts de la FAO participent pleinement à la préparation de ce rapport qui devrait se faire en synergie avec les programmes régionaux et mondiaux pertinents et des instruments, tels que la Convention sur la diversité biologique.

6. Le rapport sur la *Situation des ressources génétiques forestières mondiales* sera préparé dans le cadre d'un processus lancé à l'initiative des pays et fondé sur les informations fournies par les différents pays et des études thématiques. L'Évaluation des ressources forestières mondiales pourra être utilisée comme modèle et ces deux processus seront étroitement liés.

7. L'élaboration du rapport prendrait appui sur les initiatives et expériences pertinentes, y compris les sept ateliers sous-régionaux organisés par la FAO au cours de la dernière décennie, ateliers pour lesquels ont été préparés 71 rapports nationaux, ainsi que sur la base de données du Système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières de la FAO (REFORGEN) constituée à partir des informations fournies par les pays membres. Une analyse des questions fondamentales en matière de ressources génétiques forestières ainsi qu'une proposition de calendrier et de budget pour l'élaboration du rapport seront présentées à la Commission à sa douzième session, en 2009.

8. Ce projet de rapport sur la *Situation des ressources génétiques forestières mondiales* a été favorablement accueilli par la neuvième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, tenue en mai 2008.

9. Le Comité des forêts pourra, s'il le souhaite, se déclarer favorable à la préparation du rapport sur la *Situation des ressources génétiques forestières mondiales*, qui servira de cadre aux activités menées aux niveaux national, régional, écorégional et mondial, tout en étudiant des modalités spécifiques permettant aux pays membres de participer à l'élaboration de ce rapport. Les délégués pourraient également souhaiter faire des propositions afin de renforcer ce processus, y compris en ce qui concerne la recherche de sources de financement potentielles.